



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
(FASHS)**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole  
(LaGREA)**

**Journal de Géographie Rurale Appliquée et  
Développement  
(J\_GRAD)**



**ISSN : 1840-9962**

**N °01, juin 2021**

**Volume 2**

## COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE

**Rédacteur en Chef** : Dr (MC) Bernard FANGNON

**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)

SINSIN Brice (UAC, Bénin)

ZOUNGRANA T. Pierre, Université de  
Ouagadougou, (Burkina Faso)

AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)

AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)

TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)

KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,  
Côte d'Ivoire)

GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,  
Bénin)

OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,  
Congo)

CHOPLIN Armelle (Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne, France)

SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)

VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)

TCHAMIE Thiou Komlan, Université de  
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta  
Diop (Sénégal)

OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)

HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)

KOLA Edinam (UL, Bénin)

CLEDJO Placide (UAC, Bénin)

CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon  
(France)

OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)

ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)

GONZALLO Germain (UAC, Bénin)

KAMAGATE Bamory, Université Abobo-  
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)

KAUDJHIS ASSI-Joseph Université  
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)

YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka  
(UAC, Bénin)

HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)

BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), ANAGONOU Désiré (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

# SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	<b>TCHÉKOTÉ<sup>1</sup> Hervé et MENDO NGUEMA Priscele-Daniela<sup>1</sup></b> : <i>Les implications de projet du barrage de Memve'Ele sur le developpement de Nyabizan au Sud Cameroun</i>	4-16
2	<b>OUASSA<sup>1</sup> Pierre<sup>1</sup> et <sup>2*</sup>, SEIDOU Sophiatou<sup>1</sup>, DAKOU Bio Sylvestre<sup>3</sup>, ATCHADE A.A. Gervais<sup>1</sup>, VISSIN Expédit W. <sup>1</sup></b> : <i>Strategies d'adaptation des populations paysannes aux risques hydroclimatiques dans le bassin beninois de la Pendjari</i>	17-28
3	<b>BIAOU CHABI Luc Ogousinya*, ALI Guy Pépin Pathos, AGOSSA Toussaint, VIGNINOU Toussaint</b> : <i>Dynamique periurbaine dans la Commune d'Abomey-Calavi : fondements et manifestations</i>	29-43
4	<b>AWO Sourou Malikiyou<sup>1</sup>, OGOUWALE Romaric<sup>1</sup>, ALE Agbachi Georges<sup>2</sup>, ABDOULAYE Awali<sup>3</sup>, SALIFOU Arsène<sup>3</sup> et YABI Ibouaïma<sup>1</sup></b> : <i>Tendances climatiques dans le 4<sup>eme</sup> PDA : Cas des communes de Glazoué et de Pèrèrè au centre du Bénin</i>	44-54
5	<b>AHOKPOSSI Médessy R. Ghislain, AKPACA Innocent*, AHODO OUNSOU Richard et YABI Ibouaïma</b> : <i>Typologie et fonctions de l'agriculture urbaine et periurbaine dans l'agglomeration urbaine de Ouidah au Sud du Bénin</i>	55-67
6	<b>TRAORE Porna Idriss, KOUADIO Adou François, BENIE Kouaménan Gérard</b> : <i>Urbanisation et cadre de vie à bongouanou (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	68-81
7	<b>MALOMON A. Bola <sup>1</sup>, VISSOH A. Sylvain <sup>2</sup>, FOLLY D. Komi <sup>1</sup></b> : <i>Gouvernance du foncier peripherique de la ville d'abomey-calavi (sud benin) : enjeux, pratiques et defis</i>	82-93
8	<b>COULIBALY Yaya, SEKONGO Sientienwin</b> : <i>La mise en valeur des lotissements et accessibilite aux logements dans la commune de yamoussoukro (côte d'ivoire)</i>	94-108
9	<b>BATI KOUTOUMPO Barka Louis Philippe<sup>1</sup>, SAMBIENI N'koué Emmanuel<sup>2</sup>, GOMEZ COAMIANsèque<sup>2</sup></b> : <i>Implications socioeconomiques des recours therapeutiques de la fièvre typhoïde dans les communes de Tanguieta-Matéri-Cobly</i>	109-121
10	<b>ADJE Barougbeye, AKAM Laounta et LARE Lalle Yendoukoa</b> : <i>Recomposition des collectivites territoriales : cas des communes de la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo</i>	122-136

## **DYNAMIQUE PERIURBAINE DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI : FONDEMENTS ET MANIFESTATIONS**

### **PERIURBAN DYNAMICS IN THE MUNICIPALITY OF ABOMEY-CALAVI: FOUNDATIONS AND MANIFESTATIONS**

**Luc Ogousinya BIAOU CHABI\***, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,  
Université d'Abomey-Calavi

**Guy Pépin Pathos ALI**, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales, Université  
d'Abomey-Calavi

**Toussaint AGOSSA**, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales, Université d'Abomey-  
Calavi

**Toussaint VIGNINO**, Professeur titulaire, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et  
Régionales, Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université d'Abomey-Calavi

\*Auteur correspondant : E-mail :biaoucl@gmail.com, Tél : +229 977749239

## **RESUME**

La périurbanisation est un phénomène lié au desserrement des grandes agglomérations. Elle a changé les usages rencontrés dans l'espace rural qui s'étend autour de la ville. La présente recherche vise à analyser les fondements et manifestations de la dynamique périurbaine dans la commune d'Abomey-Calavi.

L'approche méthodologique utilisée est basée sur la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. La recherche documentaire, les entretiens structurés et les observations sont les techniques de collecte des données. Au total 336 ménages ont été enquêtés. Les outils ayant servi à la collecte sont constitués d'un questionnaire, d'un guide d'entretien et d'un appareil photographique numérique pour les prises de vues. Le traitement des données est fait à l'aide des logiciels Word 2010 pour le traitement du texte, Excel 2010, pour la réalisation des tableaux synthétiques et graphiques, Arc-GIS 10.1 pour le traitement cartographique. Le modèle d'analyse des résultats utilisé est le modèle PEIR (Etat Pression Impacts Réponses).

Les résultats révèlent que la proximité géographique de la métropole de Cotonou (68,95 %) où la distance est d'ailleurs atténuée par la motorisation des déplacements et la disponibilité d'un espace plus grand (59,35 %) sont des raisons de l'installation des ménages dans les espaces périurbains de la commune. Les infrastructures sociocommunitaires ont aussi favorisé l'installation de la population dans les localités périurbaines comme Hévié, Ouèdo, Togba, Golo-Djigbé et Akassato. L'une des raisons qui oblige les ménages (48 %) à s'installer loin de l'agglomération est la rareté des parcelles proches de leur lieu de travail dont les prix et les dimensions soient compatibles avec leurs ressources financières. La dynamique périurbaine a profondément modifié l'occupation et l'organisation de l'espace, dans la tendance d'une installation anarchique et du bouleversement de l'espace rural. Il urge que les pouvoirs publics mettent en place une politique du logement dans la commune d'Abomey-Calavi.

**Mots-clés** : Abomey-Calavi, périurbanisation, espace, fondement, manifestation.

## **ABSTRACT**

Peri-urbanization is a phenomenon linked to the loosening of large agglomerations. It has changed the uses encountered in the rural space that stretches around the city. This research aims to analyze the foundations and manifestations of peri-urban dynamics in the municipality of Abomey-Calavi.

The methodological approach used is based on data collection, processing and analysis of the results. Documentary research, structured interviews and observations are the techniques for collecting data. A total of 336 households were surveyed. The tools used for the collection consist of a questionnaire, an interview guide and a digital camera for taking pictures. Data processing is done using Word 2010 software for word processing, Excel 2010, for producing summary and graphical tables, Arc-GIS 10.1 for cartographic processing. The results analysis model used is the PEIR (State Pressure Impacts Responses) model.

The results reveal that the geography proximity to the metropolis of Cotonou (68.95%) where the distance is moreover attenuated by the motorization of trips and the availability of a larger space (59.35%) are reasons for the installation of households in peri-urban areas of the municipality. Socio-community infrastructures have also favored the settlement of the population in peri-urban localities such as Hévié, Ouèdo, Togba, Golo-Djigbé and Akassato. One of the reasons that forces households (48%) to settle far from the city is the scarcity of plots close to their workplace, the price and size of which are compatible with their financial resources. The peri-urban dynamics have profoundly modified the occupation and organization

*of space, in the trend of an anarchic installation and the upheaval of the rural space. It is urgent that the public authorities put in place a housing policy for the municipality of Abomey-Calavi.*

**Key-words:** *Abomey-Calavi, peri-urbanization, space, foundation, manifestation.*

## **INTRODUCTION**

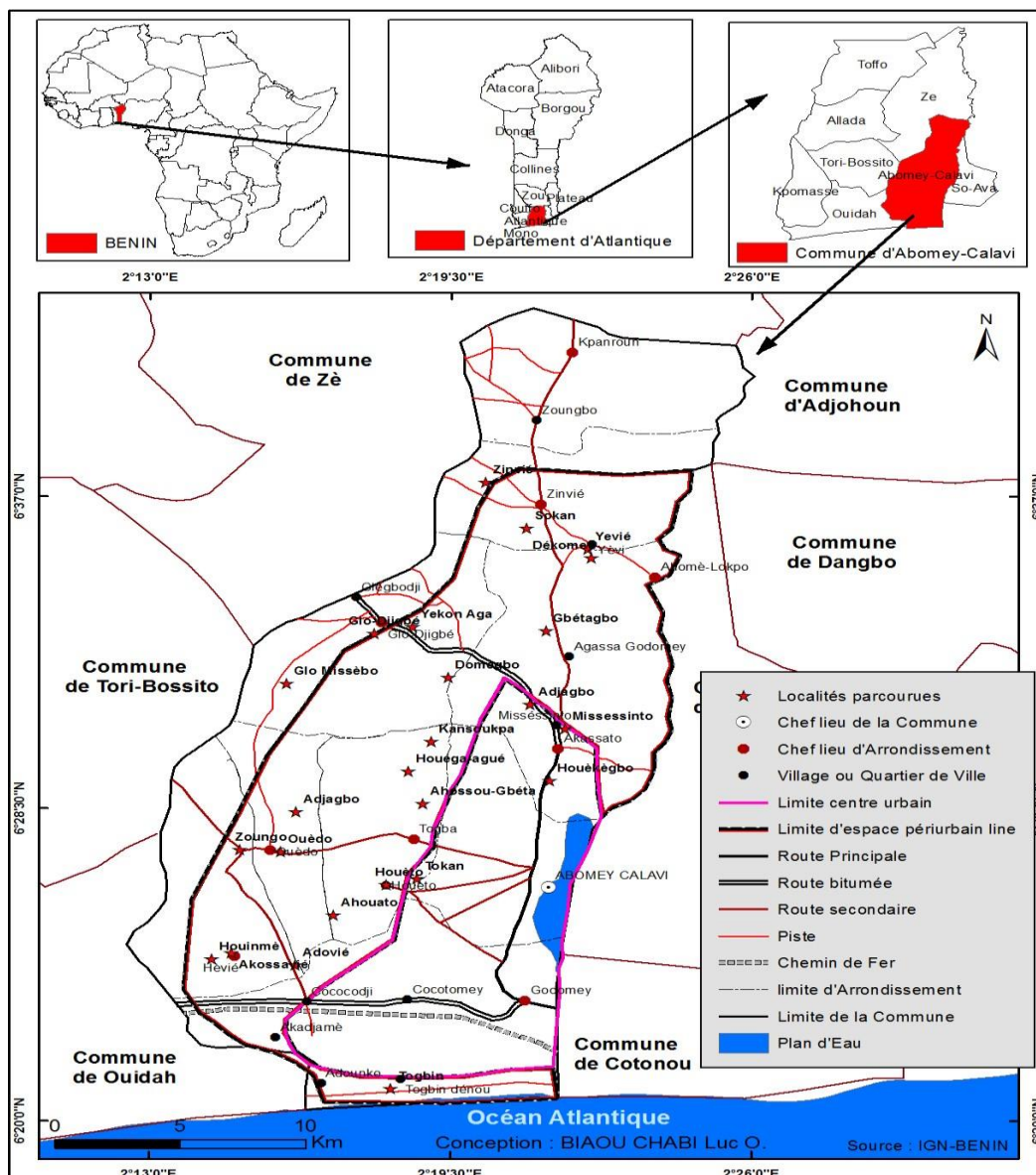
La périurbanisation est un processus d'extension spatiale de la ville. Elle décrit un étalement et de la formation de « quartiers dortoirs » autour de la ville ou du centre -ville. Elle apparaît comme un aspect inachevé de l'urbanisation entendue comme le processus et le résultat de la transformation d'un espace rural en espace urbain (C. Ode, 2017, p.6). En effet, depuis un demi-siècle environ, dans les pays sous-développés et surtout ceux de l'Afrique subsaharienne, la croissance urbaine a engendré l'étalement urbain (A. Bamazi, 2020, p.10). Le phénomène de la périurbanisation prend de plus en plus d'ampleur aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement (Delfau cité par D. Baloubi, 2013, p.17). Dans les Pays en Voie de Développement, la périurbanisation est alimentée en partie, par la spéculation foncière entretenue par la perspective d'une croissance urbaine rapide. De plus, les changements de structures (amélioration des réseaux de communication et de transport) et le déplacement de l'activité économique vers les périphéries contribuent dans une grande mesure à la croissance périurbaine (FNUAP cité par D. Baloubi, 2009, p.12).

Au Bénin, l'augmentation constante de la population urbaine, nourrie surtout par l'exode rural et un fort dynamisme interne provoque une extension croissante de l'espace bâti, qu'aucun plan n'arrive à endiguer (N. J. Natta, 2014, p.15). La croissance des villes se fait avec l'extension de nouveaux quartiers périphériques, du fait de la mobilité résidentielle qui se déplacent des centres villes vers les périphéries. Aujourd'hui, le phénomène de périurbanisation témoigne de la poussée spatiale urbaine partiellement inédite, croissance éclatée, détachée de l'agglomération mère, constructions individuelles en plein milieu rural. Dans ce processus de construction, le changement de fonctionnalités de l'espace s'avère être un problème crucial. Comme beaucoup de territoires au Bénin, la commune d'Abomey-Calavi fait face au phénomène de périurbanisation en subissant de pleins fouets ses effets. Avec la hausse du prix du foncier dans le centre-ville et l'augmentation des moyens individuels de déplacement (les motos en l'occurrence), de plus en plus de citadins ont décidé de migrer dans les espaces ruraux alentours afin d'accéder plus facilement à la propriété foncière et immobilière. Ainsi, ces milieux s'urbanisent et les modes de vie initiales disparaissent progressivement au profit de ceux citadins. La présente recherche vise à analyser les fondements et les manifestations de la dynamique des espaces périurbains dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin.

## **1. MATERIEL ET METHODES**

### **Milieu d'étude**

La Commune d'Abomey-Calavi est située dans le département de l'Atlantique au sud-est du Bénin. Elle est limitée au Sud par l'Océan Atlantique et la commune de Cotonou (Sud-Est) ; à l'Ouest par les communes de Zè, de Tori Bossito et de Ouidah ; à l'Est par les Communes de Sô-Ava et de Adjohoun. Elle est située entre 2°12' et 2°25' de longitude est, et 6°20' et 6°42' de latitude nord (figure 1). Administrativement, elle est subdivisée en neuf arrondissements (Akassato, Calavi, Glo-Djigbé, Godomey, Hêvié, Kpanroun, Ouèdo, Togba et Zinvié) répartis en 71 villages et quartiers de villes. Elle couvre une superficie de 539 km<sup>2</sup>, soit près de 20 % de la superficie du département et 0,48 % de la superficie nationale. Elle apparaît la plus vaste du département de l'Atlantique.



**Figure 1 :** Situation administrative de la commune d'Abomey-Calavi

Les travaux ont concerné seulement les arrondissements périurbains de la Commune que sont : Akassato, Togba, Glo-Djigbé, Hêvié, Ouèdo et Zinvié.

## 1.2-Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche comprend la collecte et le traitement des données puis l'analyse des résultats. Les données collectées sont celles démographiques de l'INSAE qui permettent de voir l'évolution de la population de 1992 à 2013 puis projection en 2030 et de réaliser des figures ; les données qualitatives issues des investigations socio-anthropologiques qui permettent d'appréhender la perception des populations dans la dynamique périurbaine de la commune.

Pour atteindre les objectifs fixés, les techniques de collecte de données telles que l'observation directe et l'entretien sont utilisées. En effet, l'observation directe a permis de constater l'état de l'espace périurbain. En dehors des techniques, plusieurs outils sont utilisés. Les entretiens sont réalisés à l'aide d'un guide d'entretien avec les cibles identifiées. Le questionnaire est adressé à une population cible constituée essentiellement des ménages. Un appareil photographique numérique est utilisé pour les prises de vues. Dans le cadre de ce travail, 336 ménages ont été

enquêtés. Le traitement des données est fait à l'aide des logiciels appropriés. Il s'agit notamment de Micro soft Word 2010 pour le traitement de texte, Micro soft Excel 2010 pour la réalisation des tableaux synthétiques et figures (graphiques) ; Arc-GIS 10.1 pour le traitement cartographique. Le modèle d'analyse des résultats utilisé est le modèle PEIR (Etat Pression Impacts Réponses).

La taille de l'échantillon a été déterminée grâce à la formule de D. Schwartz (1995, p.314) :

$$N = \frac{t^2 p(1-p)}{a^2}$$

avec  $N$  = taille de l'échantillon ;  $t$  = niveau de confiance à 95 % (valeur type de 1,96) ;  $p$  = proportion de la population d'âge de plus de 15 ans des arrondissements périurbains de la commune d'Abomey-Calavi.

Les projections de l'effectif de la population par le taux d'accroissement ont été faites suivant la formule exponentielle, en considérant la croissance exponentielle de la population :

$$P_{2030} = P_{2013}(1+r)^n$$

avec  $P_{2030}$  la population en 2030,  $P_{2013}$  la population en 2013,  $r$  le taux d'accroissement entre 2002 et 2013 et  $n$  le nombre d'années entre 2013 et 2030. Cette formule est utilisée en supposant une augmentation linéaire constante entre 2013 et 2030 comparable à celle de 2002 à 2013. Modèle de calcul est le suivant :

$$r = t \frac{\sqrt{pf}}{pi - 1}$$

avec  $r$ : taux de croissance,  $P_f$ : population finale,  $P_i$ : population initiale et  $t$ : temps entre  $P_f$  et  $P_i$ .

Le taux d'accroissement annuel des unités d'occupation (TAA) est calculé à partir de la formule suivante :

$$T = \frac{S_2 - S_1}{S_1} (t_2 - t_1) \times 100$$

avec  $S_1$  la superficie d'une unité d'occupation à la date  $t_1$ ,  $S_2$  la superficie de la même unité de végétation à la date  $t_2$  et  $t$  le nombre d'années entre  $t_1$  et  $t_2$ .

## 2. RESULTATS

### 2.1-Fondements de la périurbanisation dans la commune d'Abomey-Calavi

La périurbanisation dans la commune d'Abomey-Calavi a pour fondements la proximité de la commune avec la ville de Cotonou, le coût du foncier relativement bas et l'implantation des infrastructures sociocommunitaires.

#### 2.1.1-Proximité avec la ville de Cotonou : de l'espace attractif à l'espace répulsif

La ville de Cotonou est passée progressivement et rapidement du statut de troisième pôle urbain du littoral au début des années 1940 à celui de la première ville après l'indépendance du pays (1960). Cet agrandissement est non seulement le fait d'un sentiment manifesté à l'égard de son site, mais la ville de Cotonou est apparue comme une décharge à la fois pour l'administration coloniale et pour la jeune administration de l'ex-Dahomey. Ensuite, est intervenue la construction des principaux équipements parmi lesquels on peut retenir : la présidence de la république, le port en eau profonde en 1965, le marché international de Dantokpa, le Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU), le Palais des Sports (Stade Général Mathieu Kérékou), le Hall des Arts puis les ministères et institutions de la République à Cotonou. Ces investissements urbains ont non seulement renforcé le pouvoir d'attraction de Cotonou, mais

aussi lui ont conféré les fonctions économiques et celles de commandement administratif et politique. Cotonou, ancienne dépendance de Ouidah puis de Porto-Novo, a arraché tour à tour à ces deux pôles urbains ce qui faisait leur force et les rendait attractifs. Au moment où les territoires périphériques de la ville de Cotonou s'emploient à offrir des conditions de vie plus agréables et attirer davantage de personnes, l'espace métropolitain, malgré ses opportunités, repousse. Elle commence par être vidée au profit de la commune d'Abomey-Calavi, compte tenu des avantages comparatifs que celle-ci offre aux usagers. Les terrains réellement habitables et moins coûteux se retrouvent dès lors dans Abomey-Calavi. La faible maîtrise de l'urbanisation a contribué à l'aggravation de l'inhospitalité de Cotonou. En dehors de l'érosion côtière qui menace les habitants dont les habitations sont proches de l'océan Atlantique, la ville de Cotonou est sujette aux risques d'inondation pendant les saisons de pluies et en raison aussi du sous équipement en infrastructures d'assainissement. La peur de mener une vie de «batracien» n'encourage guère certains travailleurs à s'installer définitivement dans un tel milieu qui est de plus en plus pollué. A ce contexte s'ajoutent la pollution atmosphérique, les difficultés de gestion des ordures ménagères, etc. Les drames causés par les inondations sont énormes. Ainsi, la dégradation de l'environnement de Cotonou a poussé certaines personnes à quitter Cotonou pour s'installer dans les espaces périurbains notamment Abomey-Calavi, selon 74 % des ménages enquêtés.

### ***2.1.2- Des espaces assez équipés en infrastructures sociocommunautaires***

Les équipements et infrastructures sociocommunautaires ont favorisé l'installation de la population dans les arrondissements de Hêvié, Ouèdo, Togba Golo-Djigbé et Akassato, depuis 1992, alors qu'ils étaient des zones tampon entre l'urbain et le rural. Aujourd'hui, sous la pression de l'augmentation rapide de la population notamment des allochtones, ils s'étalent et s'amplifient. Ces espaces s'organisent autour du marché de Togba, des Collèges d'Enseignement Général (Hêvié, La verdure, Ahossougbéta, Houèto et Akassato, Glo-Djigbé), du Lycée Technique d'Amitié Sino Béninoise d'Akassato, de la brasserie LIBS à Fongba, des logements sociaux de (Ouèdo, Somè), etc. Il faut aussi noter un important domaine de 150 à 250 hectares réservé pour le projet de construction de marché de gros à Akassato. L'espace Glo-Djigbé-Zinvié, apparaît comme plus ou moins périurbain. Il s'organise autour de la fondation Afrique Espace CIEVRA qui s'étend sur 27 ha 14 a 35 ca à Glo-Djigbé, des marchés de Glo-Djigbé et Zè plaque, auxquels s'ajoutent quelques équipements hôteliers, services et boutiques pour les besoins locaux. Cet espace jouit d'un autre avantage qui peut se révéler important à l'avenir : il est le lieu d'approvisionnement en vivriers. Cet avantage fait que beaucoup de citoyens y vont pour s'approvisionner en produits alimentaires. D'importants équipements sont prévus pour cet espace : l'aéroport de Glo-Djigbé (3028 ha), le port sec (100 ha), l'hôpital de référence (50 ha), le parking gros porteurs (4 ha) et divers autres magasins et une zone franche industrielle (ZFI). Dès que ces équipements seront réalisés, l'espace Glo-Djigbé-Zinvié va changer de nature pour accroître son caractère urbain et repousser encore l'espace rural. Ces projets d'infrastructures accroissent l'attractivité de l'espace. La planche 1 illustre quelques infrastructures sociocommunautaires implantées dans des espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi.





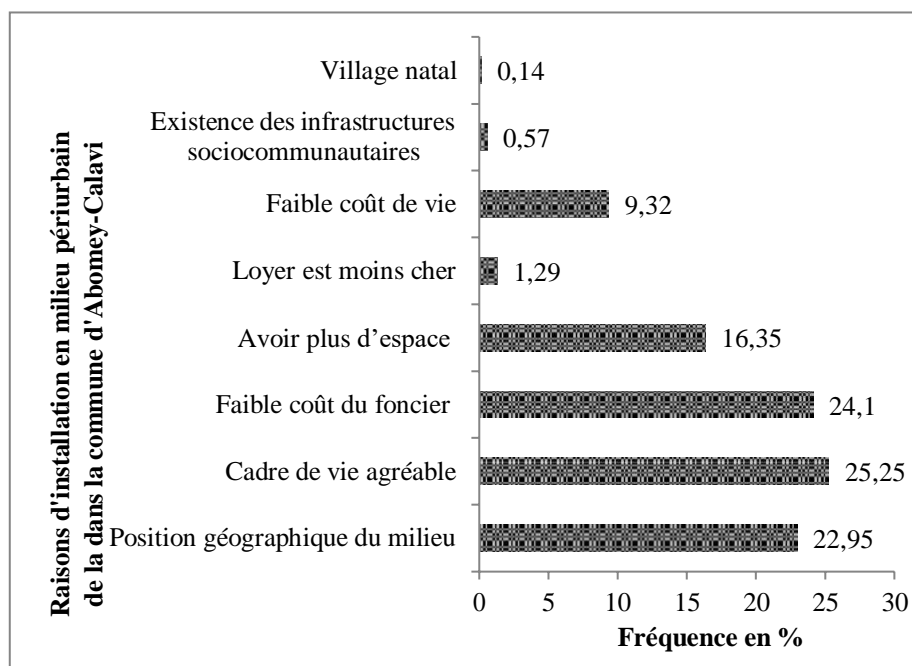
**Planche 1** : Infrastructures sociocommunautaires dans les espaces périurbains à Abomey-Calavi

*Prise de vues : Biaou, août 2020*

La planche 1 montre deux infrastructures implantées dans les espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi. La photo (1.1) présente le siège de la construction des logements sociaux à Ouèdo "la cité de Ouèdo" et la photo (1.2) montre le Lycée Technique d'Amitié Sino Béninoise d'Akassato. Ces équipements en milieu périurbain attirent la population vers ces sites et pour bénéficier de la viabilisation de la zone. Les nouveaux espaces émergents sont caractérisés aujourd'hui par une forte dynamique démographique, avec une augmentation des migrations domicile-travail qui va de pair avec une forte motorisation des ménages. Les espaces périurbains s'étalent, au détriment des terres agricoles. Ce processus de périurbanisation produit la déconcentration de la population et le changement de l'organisation spatiale. Des espaces labourés ou en friche deviennent aujourd'hui constructibles, ce qui signifie à la fois perte quantitative et qualitative de terres. Si pour certains l'extension périurbaine est vue comme une véritable crainte, pour d'autres ce processus contribue, de leur point de vue, au développement territorial.

### **2.1.3.- Motivations de l'installation de la résidence**

Près de 48 % des ménages enquêtés ont choisi de s'installer loin des agglomérations parce qu'ils n'ont pas trouvé une parcelle plus proche de leur lieu de travail dont le prix et les dimensions sont compatibles avec leurs ressources financières. Ainsi, une frange des ménages se retrouve dans les espaces périurbains plus ou moins enclavés sans adduction d'eau courante, de branchement au réseau d'électricité et d'autres services de base. La tendance à l'accession à la propriété individuelle évoquée par 80% des ménages est aussi une installation des populations dans les espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi. Ainsi, 55% des propriétaires des maisons éparpillées attendent la densification pour prétendre à une viabilisation par l'administration locale. Pour 89 % des enquêtés, les motifs qui justifient le désir de posséder leur propre maison sont : le confort spatial, la cherté de la location, l'ascension sociale, le souci de garantir un héritage pour la progéniture, le désir de passer une retraite paisible. Les motivations des populations pour leur installation dans les arrondissements périurbains de la commune d'Abomey-Calavi sont variées comme représentées par la figure 2.



**Figure 2** : Raisons d'installation des ménages dans les arrondissements

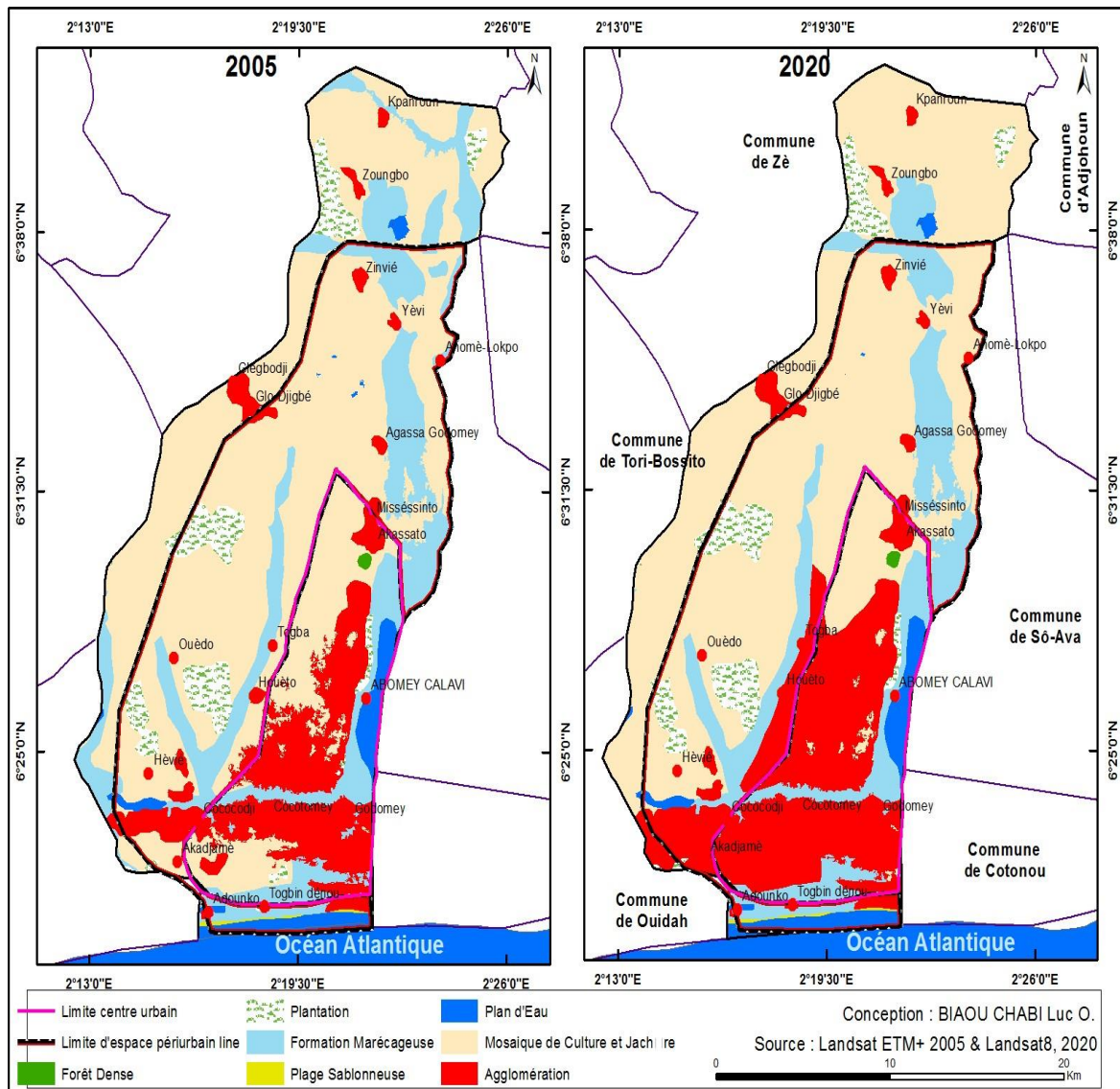
**Source** : Résultats de l'enquête de terrain, août 2020

De l'analyse de la figure 2, il ressort que 25,25 % des ménages évoquent le désir de vivre dans un environnement relativement sain. Le coût des parcelles est bien évidemment un facteur de choix dans l'installation dans ces localités pour 24,1 % des ménages interrogées. Par ordre d'importance, la troisième raison est la proximité de la métropole où la distance est d'ailleurs atténuée par la motorisation des déplacements comme l'une des raisons de leur installation (22,95 %) et le quatrième est la possibilité de disposer d'un espace plus grand (16,35 %). Bien que le cadre de vie agréable soit bon dans la commune d'Abomey-Calavi, les prix fonciers pratiqués dans l'espace périurbain demeurent bas malgré la spéculation générale, en comparaison à ceux de Cotonou.

## **2.2-Manifestations de la périurbanisation dans la commune d'Abomey-Calavi**

### **2.2.1-Evolution de l'occupation du sol**

L'évolution de l'occupation du sol dans le secteur d'étude a révélé l'existence de plusieurs unités d'occupation du sol. La figure 3 présente l'évolution des espaces bâtis dans la Commune d'Abomey-Calavi. On constate son extension vers le Nord et l'Ouest. La superficie des agglomérations a connu une évolution croissante. D'une superficie de 7455,697221 ha en 2005, elles ont occupé 11443,0701 ha en 2020.



**Figure 3 :** Occupation du sol en 2005 et en 2020 dans l’espace périurbain de la commune d’Abomey-Calavi

De l’analyse des cartes d’occupation (figure 3), il est remarqué que les habitations s’étalent vers les milieux périphériques de la ville d’Abomey-Calavi. Ainsi, en 2020, les arrondissements de Togba, de Hèvié et de Glo-Djigbé ont connu pendant la période (2005-2020) une augmentation de la population et par conséquent des habitations, transformant la physionomie du paysage.

Le tableau I présente l’évolution des superficies des unités d’occupation des terres de 2005 à 2020.

**Tableau I** : Evolution des superficies des unités d'occupation des terres de 2005 à 2020.

Classe d'occupation	superficie en 2005 (ha)	superficie en 2020 (ha)	TAA (en %)	Bilan
Agglomérations	7465	11443	2,66	Progression
Formations Marécageuses	10750	8421	-1,08	Régression
Forêt Dense	48	48	0,00	Stable
Mosaïques de Cultures et Jachères	31137	29579	-0,25	Régression
Plage Sablonneuse	93	93	0,00	Stable
Plan d'Eau	1697	1697	0,00	Stable
Plantations	2809	2718	-0,16	Régression
<b>Total</b>	<b>53999</b>	<b>53999</b>		

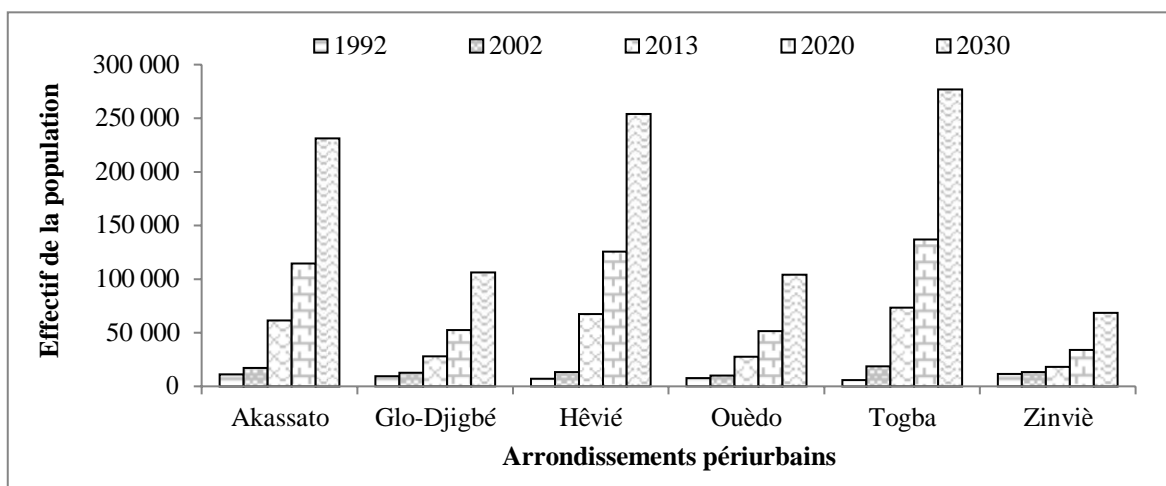
*TAA : Taux d'Accroissement Annuel*

**Source** : Landsat 7 et 8 et enquêtes de terrain, août 2020

Il ressort de l'analyse du tableau qu'entre 2005 et 2020, la superficie des agglomérations a évolué du fait de l'augmentation de la population résidente. Par contre, les formations marécageuses, la forêt dense et les plantations ont régressé respectivement de 1,08%, de 0,25% et de 0,16% par an. Ces résultats prouvent la pression humaine sur les espaces périurbains. Par ailleurs, selon les investigations, les formations marécageuses et les mosaïques de cultures et de jachères ont régressé à cause des actions humaines dont la construction des habitations. Enfin, la constance de la superficie des plans d'eau pourrait s'expliquer par la faible résolution des images utilisées qui n'ont pas pu déceler des cas d'encombrement de certains cours et plans d'eau de la commune.

### **2.2.2. Espace périurbain : un réceptacle de la population croissante**

Les arrondissements périurbains ont accueilli la grande partie des ménages résidents et a contribué à l'accroissement rapide de l'effectif de la population entre 1992 et 2020. La projection de la population avec le taux d'accroissement de la population entre 2002 et 2013, la population de la commune peut être estimée à 515 036 habitants en 2020. Il s'agit là d'une donnée capitale pour l'avenir des espaces périurbains dans la commune qui accueillent une grande partie de cette augmentation de la population. L'évolution de la population dans les arrondissements périurbains est illustrée par la figure 4.



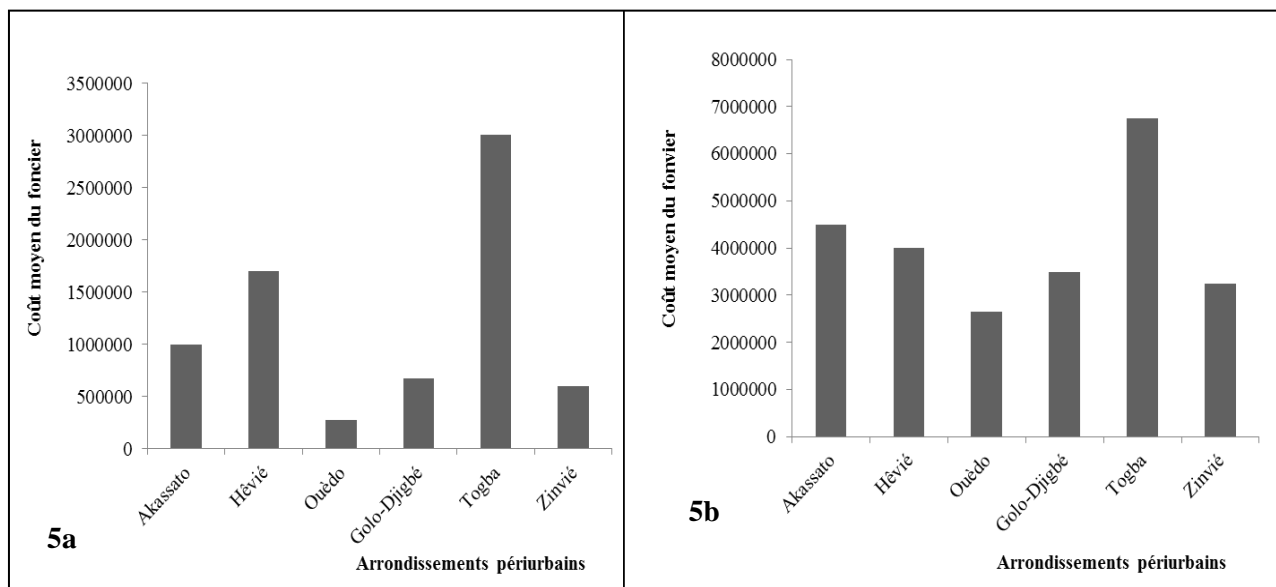
**Figure 4 :** Évolution et répartition spatiale des populations dans les arrondissements périurbains de 1992 à 2030

**Sources :** INSAE, 1992, 2002, 2013 et projection

A la lecture de la figure 4, il faut noter que la population des arrondissements concernés par la recherche connaît et connaîtra une croissance continue. En effet, l'arrondissement de Togba qui compte 73331 habitants en 2013 aura une population estimée à 276932 habitants en 2030. L'arrondissement de Hêvié aura une population de 253846 habitants en 2030 contre 67218 habitants en 2013, l'arrondissement d'Akassato, aura une population de 231354 habitants en 2030 contre 61262 habitants en 2013. L'arrondissement de Zinvié qui compte 13212 habitants en 2013 passera probablement à 68569 habitants en 2030. L'analyse comparative du poids démographique des arrondissements de la commune d'Abomey-Calavi montre que la tendance observée en 2013 se poursuivra. Cette évolution très rapide de la population explique l'extension spontanée des espaces périurbains sans aucune planification. Avec une telle progression de la population, les besoins seront beaucoup plus grands en termes d'accès aux services urbains de base. L'environnement et les ressources naturelles subiront aussi une plus grande pression anthropique du fait de la forte croissance démographique.

### **2.2.3-Evolution du prix du foncier dans les espaces périurbains**

L'évolution du coût moyen d'une parcelle varie énormément d'un arrondissement périurbain à un autre dans la commune d'Abomey-Calavi. De façon générale, les prix des parcelles ont monté considérablement à partir de 2005 selon 54 % des enquêtés. Dans les arrondissements d'Akassato, de Hêvié et de Togba, en 10 ans (2010-2020), les prix ont doublé voire triplé par endroits. Cette situation s'explique d'une part, par la forte implication des opérateurs économiques et des hommes politiques dans les transactions foncières et d'autre part, par la forte demande en terrains constructibles due à la proximité des RNIE2 et l'équipement en infrastructures de base dans ces arrondissements. Les figures 5a et 5b montrent l'évolution des prix des parcelles dans les arrondissements périurbains dans la commune d'Abomey-Calavi de 2010 à 2020.



**Figure 5** : Coût moyen des parcelles dans les arrondissements périurbains d'Abomey-Calavi : en 2010 (a) et en 2020 (b)

**Source** : Résultats des enquêtes de terrains 2020

A la lecture des figures 5a et 5b, il faut noter que dans l'arrondissement de Ouèdo, le coût moyen des parcelles est passé de 275 000 FCFA en 2010 à 2 650 000 FCFA en 2020. Les prix des parcelles ont été multipliés par 10 entre 2010 et 2020 dans les agglomérations où de grands noyaux villageois existaient comme Ouèdo-centre et Allansa-komè. L'arrondissement de Hèvié a été très tôt touché par la périurbanisation. Déjà, en 2005, des domaines étaient morcelés et mis en vente à Dodji. Les prix des parcelles dans cette localité ont connu une accélération à partir de 2005 selon 62 % des enquêtés. Alors qu'avant 2005, les prix des parcelles de 500 m<sup>2</sup> environ peinaient à augmenter dans cet arrondissement non loin de la Route Nationale Inter-Etats n°1, la ruée vers l'acquisition de ce bien a fait monter les prix. Même si les ventes de parcelles avaient réellement démarré bien avant 2000, entre 2010 et 2020, le coût moyen des parcelles a été multiplié par 2 passant de 1 700 000 à 4 000 000 F CFA surtout en pleine agglomération ou à côté de la principale voie Dossounou- Cococodji. L'arrondissement de Glo-Djigbè, situé au bord de la Route Nationale Inter-Etats 2 et éloigné de l'arrondissement d'Abomey-Calavi, a été aussi touché par la périurbanisation surtout avec le projet de lotissements vers la fin de 2004 où les prix des parcelles ont connu, quelle que soit la situation géographique, une évolution considérable passant de 675 000 FCFA en 2010 à 3 500 000 FCFA en 2020. Le coût moyen du foncier a été multiplié en une dizaine d'années par 4 au bord de la Route Nationale Inter-Etats n°2 et des principales voies. La même tendance s'observe dans les zones agglomérées et au bord des routes secondaires. Dans l'arrondissement de Zinvié, le coût moyen des parcelles a été multiplié par 4 en une dizaine d'années (2010-2020) dans la plupart des localités passant de 600 000 FCFA en 2010 à 3 250 000 FCFA en 2020. Les localités situées au bord de la principale voie (Route Nationale 31) ont été particulièrement touchées par cette hausse du prix du foncier surtout dans le chef-lieu d'arrondissement et dans les environs immédiats du marché. Dans l'arrondissement d'Akassato, les parcelles situées le long d'une route principale (RNIE 2, axe Missessinto-Zinvié, Route National n°31) sont celles dont les prix ont connu une augmentation très rapide. L'arrondissement d'Akassato, l'un des arrondissements les plus proches de l'arrondissement d'Abomey-Calavi, l'augmentation du coût moyen d'une parcelle a été rapide. Il est passé de 1 000 000 FCFA à 4 500 000 FCFA entre 2010 et 2020. En réalité, l'arrondissement d'Akassato est traversé par une voie internationale

(Route Nationale Inter-États 2) qui lui confère un rayonnement économique à travers l'implantation des supermarchés, des services des téléphones mobiles (MTN et MoovBénin), de l'agence de la CLCAM, des stations-service, des grandes boutiques de la quincaillerie, de la poissonnerie et des divers tout au long de la voie, un accès facile et certains équipements offerts par l'administration locale (le cimetière d'Adjagbo, le nouveau site du marché secondaire en construction et le site du marché des bétails) et les structures privées (le parking gros porteur d'Adjagbo). L'arrondissement de Togba a été très tôt touché par la périurbanisation à partir du village de Houèto où les terres ont été convoitées par les acquéreurs vers 2005 à cause de sa proximité avec la ville d'Abomey-Calavi selon 44 % des enquêtés. La demande en parcelles constructibles était devenue forte à partir de 2010 et les prix ont été doublés pour les parcelles situées au bord des importants axes routiers (Abomey-Calavi-Ouèdo, Tankpè-Houèto, Tokan-Ahossougbéta) et dans les localités agglomérées (Tankpè, Houèto, Tokan) passant de 3 000 000 FCFA en 2010 à 6 750 000 FCFA en 2020.

Dans les localités en pleine mutation, les prix ont subi librement la loi du marché (celle de l'offre et de la demande). En tenant compte de la demande, les revendeurs montent les enchères au point où les prix ont atteint ceux pratiqués dans l'arrondissement central d'Abomey-Calavi. Cette augmentation des prix est liée à la demande du marché qui demeure plus ou moins forte quelle que soit la localisation de la parcelle.

#### ***2.2.4-Habitations variées et dispersées***

L'extension de la ville aux différentes zones périphériques a eu pour conséquence, la mutation de l'habitation. L'habitation est ainsi passée progressivement du rural et traditionnel au moderne et urbain. L'habitation construite en matériaux définitifs montre la volonté des populations à rompre avec l'usage des matériaux précaires. Le caractère le plus généralement reconnu à ces habitations est la non finition et l'absence de commodités élémentaires (adduction d'eau, électricité). Ce sont généralement des habitations sans clôture ou dans certains cas à tôles usées ou non. Elles représentent 63 % des habitations selon les enquêtes. Dans les espaces périurbains, de belles et grandes habitations modernes, construites par des citoyens soucieux d'un espace résidentiel spacieux sont éparées. Les résidences modernes diverses, dispersées et individuelles contrastent avec les concessions de logements traditionnels et participent, avec les activités connexes qu'elles engendrent, à la modification du paysage qui présente des aspects très variés (naturel, agricole, résidentiel, commercial...). Elles se remarquent par leur architecture. Elles occupent 17 % des habitations des espaces périurbains selon 55 % des personnes enquêtés. La planche 2 montre les différents types d'habitations en milieux périurbains.



**Planche 2:** Différents types d'habitations en milieu périurbain  
*Prise de vues : Biaou, août 2020*

Les photos (2.1) et (2.2) montrent les habitations modernes et semi-modernes à Ahouato et les photos (2.3) et (2.4) montrent des habitations de haut standing à Ahossou-Gbéta. Ces habitations, révélatrices des inégalités sociales entre autochtones et non autochtones au sein de la population rendent compte des inégalités socio-spatiales qui se lisent par une simple observation d'autant plus que l'habitation urbaine est caractérisée par une prédominance des maisons modernes construites, en opposition à l'habitation traditionnelle avec des matériaux précaires.

### **2.2.5-Naissance de nouvelles activités économiques**

Dans les espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi, l'économie locale s'est tournée vers les activités informelles, l'artisanat, le commerce et dles services. Ainsi dans ces arrondissements périurbains, les activités agricoles régressent du fait de la réduction des espaces L'activité économique qui prédomine est le petit commerce ou le commerce de proximité. Les petits commerçants offrent à la population des produits de première nécessité comme des produits alimentaires, des produits cosmétiques, des pièces détachées de véhicules, des produits de télécommunication et aussi les matériaux de construction (tôles, fer à béton, articles de la plomberie, ciment, carreaux, matériels électriques).

## **3-DISCUSSION**

La dynamique périurbaine à travers ses fondements et ses manifestations est un sujet d'actualité qui suscite beaucoup de réflexions. En effet, la proximité de la métropole de Cotonou à travers sa saturation et la pollution de son site, l'étroitesse de la superficie des terres exondées et le renchérissement du coût du foncier d'une part et l'implantation des infrastructures sociocommunitaires, la disponibilité du foncier et son coût relativement bas dans les espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi d'autre part sont identifiés dans la recherche comme facteurs de la dynamique de la périurbanisation dans la commune. A cela s'ajoutent les mouvements migratoires qui constituent aussi l'un des éléments essentiels de l'évolution de la population périurbaine dans la commune d'Abomey-Calavi. Les résultats issus de la présente étude confirment ceux de T. Vigninou (2010, p.26) qui a montré quatre catégories de facteurs



dans le cas de la périurbanisation autour de Porto-Novo: les facteurs physiques, démographiques et spatiaux surtout le foncier et les déterminants économiques. Ce résultat est confirmé aussi par D. M. Baloubi (2013, p.274) qui a montré que face à une croissance démographique rapide, à l'absence d'une politique adéquate de logement et d'un plan d'urbanisme, à l'augmentation des loyers et des prix des parcelles à bâtir dans les noyaux anciens des agglomérations de Godomey et d'Abomey-Calavi, les populations s'installent de plus en plus dans les quartiers périphériques. Cette situation entraîne la multiplication des problèmes environnementaux dans les espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi. Les facteurs démographiques et socio-économiques sont à la base de la dynamique périurbaine dans la commune. Ils constituent une source de consommation de l'espace environnant et participe du recul des espaces ruraux destinés aux activités agricoles au profit des habitations. L'étalement urbain et ses conséquences sur l'environnement, amènent aujourd'hui les acteurs de l'espace public à s'interroger sur l'avenir des villes de demain.

Les raisons évoquées ne sont pas loin de celles des pays développés à la différence que l'accent est beaucoup plus mis sur la qualité de l'environnement. La principale cause de la périurbanisation est la recherche d'un environnement meilleur. Ces résultats corroborent ceux obtenus par E. Delfau (2005, p.35), qui révèle que la périurbanisation s'explique par la motivation des ménages qui, préoccupés par l'acquisition d'une maison individuelle dans la périphérie où ils comptent s'installer définitivement, quittent la ville en quête d'une qualité de vie dans un cadre plus attractif, proche de la nature et donc moins pollué.

En effet, la mutation de l'espace périurbain apparaît comme l'expression évidente de l'emprise de l'homme sur son environnement et ce résultat est similaire à celui obtenu par J. S. A. Tanmakpi (2014, p.17) qui montre que la forme d'une occupation extensive périphérique et le plus souvent inorganisée. Le foncier est un facteur de production et le support des activités économiques dans les espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi ; ce qui fait que les espaces à occuper ont augmenté de prix dans la périphérie de la ville. Le besoin d'espace à bâtir, induit par l'évolution démographique entraîne la disparition des espaces ruraux dans la commune. En conséquence, on assiste à la réduction des superficies des terres cultivables au profit des terres bâties. La dynamique du territoire périurbain a entraîné la dégradation et la disparition des espaces naturels. Il faut que la dimension écologique occupe une place fondamentale dans la gestion de l'espace.

## CONCLUSION

Au Bénin, précisément dans la commune d'Abomey-Calavi, la période allant de la fin des années 1992 au début des années 2000 fut celle au cours de laquelle la commune a connu une forte croissance démographique et surtout spatiale. Il faut noter que la croissance démographique a été rapide et particulièrement dévoreuse d'espace d'où l'incorporation de plusieurs localités mitoyennes dans le tissu urbain de la ville. Quant aux fondements de cette dynamique périurbaine, ils sont nombreux et variés mais le double effet de la mobilité résidentielle intra-urbaine liée à des facteurs répulsifs de la ville de Cotonou surtout et la disponibilité foncière dans les espaces périurbains de la commune d'Abomey-Calavi restent très déterminantes. L'espace périurbain représente le contact de deux mondes : l'urbain et le rural. Son évolution est influencée par la ville-centre. La ville d'Abomey-Calavi connaît aujourd'hui une tendance de l'extension de son espace construit dans le périurbain grâce à sa forte attractivité. Cet espace nouveau, ni ville, ni campagne, est un espace où la population s'accroît de plus en plus, où il y a une forte demande en logements et en terrains à bâtir, il y a beaucoup d'investissements et de projets de vie. Partout dans la commune, et plutôt à la périphérie de la ville, où la pression urbaine connaît des taux plus importants, le phénomène se poursuit d'une manière un peu désordonnée, souvent sur des terrains non-viabilisés. L'espace périurbain a acquis aujourd'hui une place centrale dans le système urbain contemporain. Même

s'il reste encore le lieu privilégié d'installation des couches moyennes salariées, il s'est profondément complexifié et diversifié. La périurbanisation est en effet très liée aux modes de vie et de développement de la société : c'est pourquoi des évolutions futures de la société et des modes de vie peuvent remettre en cause le développement de ce phénomène. La ville évolue, tout comme la campagne. Le monde rural change peu à peu, mais c'est dans la campagne proche de la ville que les changements se poursuivent le plus.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AHOLOU Cyprien Coffi, 2008, *Proximité spatiale, distances socio-culturelles à Cotonou (Bénin) et à Lomé (Togo)*. Etude comparative. Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, urbanisme à l'Université de Paris X- Nanterre (Paris Ouest), 301 p.
- BALOUBI Makodjami David, 2009, *Périurbanisation et problèmes environnementaux dans les arrondissements d'Abomey-Calavi et de Godomey (Commune d'Abomey-Calavi)*. Mémoire de DEA en Géographie et gestion de l'environnement, EDP/ FLASH / UAC, 93p.
- BALOUBI Makodjami David, 2013, *Dynamique démographique, urbanisation et perspectives de développement de la commune d'Abomey-Calavi (Sud-Bénin)*, Thèse de Doctorat unique de géographie, EDP/FLASH/UAC, 328 p.
- DELFAU Emma, 2005, *Périurbanisation et environnement : Quels impacts réciproques et quels enjeux pour l'aménagement du territoire ? Cas du Grand Clermont*, Rapport de Thèse professionnelle, ENGREF, 51 p.
- INSAE, 1992, *Deuxième recensement général de la population et de l'habitation*. MPRE, Cotonou, 48 p.
- INSAE, 2002, *Caractéristiques générales de la population : résultats définitifs (RGPH3)*, Cotonou, Bénin, 93 p.
- INSAE, 2013, *Rapport provisoire des résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4)*. Cotonou, Bénin, 87 p.
- NATTA N'Tcha Justin, 2014, *Milieu naturel et dynamique urbaine de Natitingou*. Thèse de Doctorat unique de l'UAC, 352 p.
- SCHWARTZ Daniel, 1995, *Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes*. 4<sup>ème</sup> édition, Éditions médicales Flammarion, Paris, 314 p.
- TANMAKPI Jaurès Snov Agossou, 2014, *Dynamique urbaine et mutations foncières à Cotonou*. Thèse de doctorat unique de géographie. EDP/FLASH/UAC, 406 p.
- VIGNINOU Toussaint, 2010, *La Périurbanisation de Porto-Novo : Dynamique et Impacts Environnementaux*, Thèse de Doctorat Unique à Université d'Abomey-Calavi, 371 p.

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 01 au 31 août 2020.

**Retour d'évaluation :** 30 septembre 2020.

**Date de publication :** 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

### **Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

### **Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

### **Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

### **Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

### **Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

#### **Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

## **Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

## **Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

## **Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

## **Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

## **Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d’auteur.

### **Références bibliographiques Article**

#### **dans revue**

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l’espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### **Ouvrages, rapport**

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d’opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### **Articles en ligne**

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l’espace public à Abidjan. In : *L’Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### **Chapitre d’ouvrage**

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L’harmattan, 167-174.

#### **Thèse ou mémoire :**

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

#### **Frais d’inscription**

**Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).**

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s’acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu’après paiement par les auteurs des frais d’instruction et de publication qui s’élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l’adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

#### **Contacts**

Pour tous autres renseignements, contacter l’une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77